

Un CPJEPS pour qui ?

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant acquérir un **premier niveau de qualification dans l'animation professionnelle**, qu'elles soient demandeuses d'emploi, professionnelles de l'animation en poste ou en reconversion professionnelle.

Les conditions d'inscriptions

- ✓ Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours
- ✓ Avoir réussi les épreuves d'admission (écrites et orales)
- ✓ Avoir un contrat de travail à l'entrée en formation pour le stage en structure
- ✓ Compléter le dossier d'inscription



Le financement

Cout de la formation **5505 euros + 40 euros** pour les frais d'inscription.

La formation est en alternance, donc ouverte aux contrats d'apprentissages et de professionnalisation.

Vous êtes demandeur d'emploi : la formation est éligible au CPF.

La formation professionnelle

Vous êtes salarié et vous souhaitez vous former, pensez au financement de votre OPCO pour la formation professionnelle.

Formation éligible au CPF : code 311047

La ref RNCP : 32369

Code rome pôle emploi : G1203

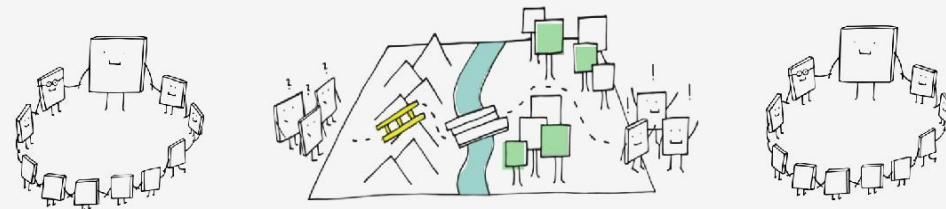
Vous êtes dans une autre situation, des aides existent, contactez-nous !

Ligue de l'Enseignement 43

1 chemin de la Sermone – 43750 Vals près-le-Puy
Tel : 04 71 02 02 42 – mail : formation@fol43.fr

CPJEPS

Animateur d'activités et de vie quotidienne



la ligue de
l'enseignement
Fédération de Haute Loire

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

URFOL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Qui sommes-nous ?

La Ligue de l'Enseignement 43 est un **mouvement laïc d'éducation populaire**.

Nous agissons au quotidien et sur tout le territoire du département en proposant **des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs**.

Nous accompagnons les acteurs éducatifs, les enseignants, les familles, les formateurs et les animateurs, les élus et agents de collectivités locales, dans tous les projets qui favorisent une société plus juste et plus solidaire, une société laïque et plus fraternelle, une société d'hommes et de femmes libres et responsables.

Notre fédération propose une voie originale et singulière, la voie de l'engagement associatif et de l'éducation populaire :

Pour faciliter l'accès à la culture ;

Pour faire vivre et promouvoir la laïcité ;

Pour reconstruire les solidarités ;

Pour débattre, se forger une opinion, partager des convictions communes et les faire connaître ;

Pour relever le défi éducatif et de formation de notre temps !

Ligue de l'Enseignement 43

1 chemin de la Sermone – 43750 Vals près-le-Puy
Tel : 04 71 02 02 42 – mail : formation@fol43.fr

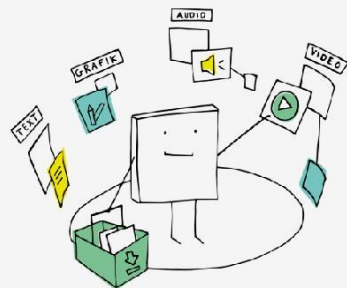
L'organisation

La formation est en **alternance sur 12 mois.**

484 heures en organisme de formation
1123 heures en structure professionnelle

Les stagiaires sont en structure sur chaque période de vacances scolaires et 3 jours (lundi mardi mercredi) pendant les périodes scolaires.

La formation compte **12 places au maximum !**



Le programme

Le programme de formation est organisé en **4 UC :**

- UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure.
- UC2 : Animer le temps de vie quotidienne de groupe.
- UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe.
- UC4 : Animer des activités.

3 grandes familles d'activités seront privilégiées :

- Activités d'**expression** (théâtre, écriture, art graphique...).
- Activités **scientifiques** et techniques (science, cuisine, environnement...).
- Activités **sportives**.

Une journée de positionnement en début de formation permettra de définir le parcours individualisé de chaque stagiaire.

Les modalités de certifications

L'obtention du diplôme s'opère par la certification des 4 unités capitalisables.

UC1 et UC2 : soutenance à l'oral et un écrit personnel.

UC3 et UC4 : soutenance oral, écrit personnel et mise en situation d'une séance d'animation face à un public composé d'au moins 6 personnes.

Les méthodes pédagogiques

La formation est construite à partir de **méthodes d'éducation active**, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexion collectives.

L'équipe de formateurs s'appuie sur :

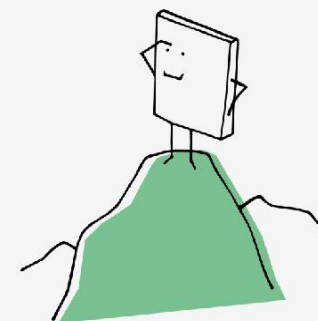
- Le vécu et les projets des participants.
- L'analyse des pratiques, l'observation et la réflexion des participants.
 - L'analyse de textes, d'images, d'outils audio...
 - Des études de situations et des échanges collectifs.
- L'appropriation, l'élaboration de méthodes, d'outils, de documents écrits.
- L'alternance des temps de travail en grand et petits groupe ou des temps individuels.

Les + de la formation

- + La détention du CPJEPS AAVQ vous octroie par équivalence l'UC4 du BPJEPS Loisirs Tout Public.
- + Les détenteurs du BAFA, ayant une expérience d'au moins 168 heures peuvent obtenir l'équivalence de l'UC2 du CPJEPS.
- + Le CPJEPS AAVQ permet de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation de 2ème classe.

Les + de la Ligue de l'Enseignement 43

- + Les stagiaires auront la possibilité de passer le PSC1 avec l'UFOLEP, organisme habilité à délivrer cette certification.
- + Se former avec la Ligue de l'Enseignement 43 c'est entrer dans un réseau d'associations.
- + C'est s'assurer d'être formé dans un cadre bienveillant et interactif !



Les perspectives

Cette formation vous permettra d'être reconnu comme **professionnel de l'animation**, exerçant dans :

Le **secteur public** : municipalité (services enfance, jeunesse, sport) et dans les accueils collectifs de mineurs (extrascolaire et périscolaire).

Les **secteurs associatifs et privés** : association, centre social, maison de quartier, ludothèque, entreprises de loisirs.